Compilation des fiches techniques

pour l'accompagnement psychosocial des ECL

Côte d'Ivoire-RDC-Togo

2026

EsB3

Table des matières

Soutien à la parentalité

Pratique de soutien à la parentalité basée sur la pédagogie par situation 4

Atelier explicatif sur la psychoéducation relative à la justice réparatrice 7

Comment accompagner un enfant dans un choix d'apprentissage scolaire ou une filière de métiers 10

Prévenir l'extrémisme violent 17

Conscientisation de l'impact des réseaux sociaux dans les infractions de nature sexuelle en ligne 25

Résilience

Causerie éducative pour la compréhension de la résilience : Un sac rempli de courage 31

Psychoéducation Justice réparatrice

Grille de notation des mineurs participant à la psychoéducation sur la justice réparatrice 34

Activité génératrice de revenus

Capitalisation de l'expérience du BNCE RD Congo sur l'accompagnement des enfants en conflit avec la loi vers l'autonomie économique 36

Cette compilation réunit des documents élaborés avec les partenaires EsB3- le Bureau national catholique de l'enfance-RDC. Le Bureau national catholique de l'enfance Togo et Dignité et Droits pour les enfants en Côte d'Ivoire-, dans le domaine du soutien à la parentalité, la résilience, la psychoéducation et les AGR :

5 nouveaux ateliers de parentalité responsable :
Initiés par le BNCE-RDC :
1.Pratique de soutien à la parentalité basée sur la pédagogie par situation
2.Atelier explicatif sur la psychoéducation relative à la justice réparatrice
3.Comment accompagner un enfant dans un choix d'apprentissage scolaire ou une filière de métiers

Initiés par le BNCE-Togo :
4.Prévenir l'extrémisme violent
5.Conscientisation de l'impact des réseaux sociaux dans les infractions de nature sexuelle en ligne

1 nouvel atelier relatif à la résilience
Initié par le BNCE-Togo :
-Causerie éducative pour la compréhension de la résilience : Un sac rempli de courage

1 outil pour évaluer la prise de conscience des ECL sur la justice réparatrice
Initié par DDE-CI :
-Grille de notation des mineurs participant à la psychoéducation sur la justice réparatrice

1 bilan sur les AGR lancées par les ECL accompagnés dans EsB3
Initié par le BNCE-RDC :
-Capitalisation de l'expérience du BNCE RD Congo sur l'accompagnement des enfants en conflit avec la loi vers l'autonomie économique

Pratique de soutien à la parentalité basée sur la pédagogie par situation

Objectif de l'atelier	**Objectif spécifique :** Renforcer les compétences parentales en aidant les parents à analyser des situations concrètes de la vie familiale afin d'adopter des comportements éducatifs responsables, bienveillants et adaptés aux besoins de leurs enfants. **Résultat attendu :** Les parents renforcent leurs capacités à comprendre les difficultés rencontrées au sein de la famille, à communiquer de manière bienveillante avec leurs enfants et à mettre en œuvre des pratiques éducatives positives favorisant leur développement et leur bien-être.
Logistique	- Chaises disposées en cercle - Paperboard, marqueurs (pour brainstorming, restitutions), fiche pédagogique d'animation - 15 à 20 parents, tuteurs, éducateurs familiaux - Durée : 2h à 2h30 *Pratique développée par le BNCE-RDC*
Introduction – Accueil et mis en confiance (15 min)	● Accueillir les parents et les inviter à s'installer ; ● Saluer les participants, se présenter et inviter chaque parent à faire de même ; ● Animer une activité brise-glace (*donner une qualité que j'admire chez mon enfant*) ; ● Présenter le cadre et les règles de l'atelier (respect mutuel, écoute bienveillante, confidentialité, participation volontaire) ; ● Présenter les objectifs de l'atelier : o Comprendre le concept de parentalité responsable et positive ; o Identifier des situations problématiques fréquemment rencontrées dans l'éducation des enfants ; o Analyser les causes et les conséquences de ces situations sur l'enfant et la famille ; o Réfléchir à des réponses éducatives responsables, positives et non violentes ; o Renforcer la communication et le dialogue entre parents et enfants ; o Prendre conscience de l'importance du rôle parental dans le développement, la protection et le bien-être de l'enfant.
La mise en œuvre de la sensibilisation (2h)	L'atelier vise à favoriser l'apprentissage des parents à partir de situations concrètes issues de leur vie familiale et communautaire. Il permet aux participants d'analyser des difficultés réelles, d'en comprendre les causes et les conséquences, et d'identifier des réponses éducatives responsables, bienveillantes et non violentes. **Etape 1 : Introduction à la parentalité responsable** (15 min)

- Lancer une discussion ouverte à partir de la question suivante : *Pour vous, qu'est-ce qu'un parent responsable ?*
- Apporter quelques éléments théoriques simples sur :
  - Les devoirs et responsabilités légales des parents ;
  - L'importance de l'exemple donné par les parents ;
  - L'écoute, le dialogue et le cadre éducatif ;
  - La protection, le bien-être et le développement de l'enfant ;
  - Expliquer brièvement la pédagogie par situation : apprendre à partir de situations réelles ou proches du vécu des parents, afin de réfléchir collectivement à des réponses éducatives adaptées.

<u>Etape 2</u> : Présentation d'une situation-problème (25 min)

- Lire ou mettre en scène des situations concrètes inspirées de la vie quotidienne, par exemple :
  - Un enfant refuse de se désolidariser d'un groupe de « kuluna » dans la commune de Makala, à Kinshasa ;
  - Un adolescent rentre tard à la maison sans prévenir et avec des objets volés dans le quartier ;
  - Un enfant accumule de mauvais résultats scolaires et décide seul d'abandonner l'école.

- Questions guidées pour chaque situation :
  - *Que se passe-t-il dans cette situation ?*
  - *Quelles réactions les parents adoptent-ils généralement ?*
  - *Ces réactions aident-elles réellement l'enfant à changer de comportement ?*

<u>Etape 3</u> : **Travaux de groupe – Analyse de la situation** (35 min)

- Répartir les participants en petits groupes de 6 à 7 personnes afin de faciliter les échanges ;
- Chaque groupe analyse l'une des situations présentées à partir des questions suivantes :
  - *Quelles sont les causes possibles de cette situation ?*
  - *Quelles peuvent être les conséquences pour l'enfant, la famille et la communauté ?*
  - *Quelles réactions parentales peuvent être inadaptées ou violentes ?*
  - *Quelles attitudes responsables, bienveillantes et non violentes peuvent être proposées ?*
  - *Quelles ressources familiales ou communautaires peuvent être mobilisées pour accompagner l'enfant ?*

<u>Etape 4</u> : Restitution et échanges (30 min)

- Chaque groupe présente ses conclusions afin de partager les analyses et d'enrichir les points de vue ;
- L'animateur facilite ensuite un débat guidé autour des messages clés suivants :

Débat guidé et messages clés à transmettre :

	Cadre éducatif et discipline positive : Un parent responsable fixe des règles claires, adaptées à l'âge de l'enfant, et les explique avec calme, ces règles peuvent être adaptées conjointement. La discipline exclut toute forme de violence ou d'humiliation. En cas d'erreur, la conséquence doit être proportionnée et liée au comportement. Par exemple, si un adolescent rentre tard sans prévenir, les parents peuvent revoir avec lui les règles de sortie et fixer temporairement une heure de retour plus stricte et/ou supprimer temporairement des sorties (c'est sa responsabilité car il n'a pas respecté la règle fixée). ***Communication et dialogue parent-enfant*** : Les parents doivent expliquer leurs décisions, leurs inquiétudes et leur responsabilité d'élever un citoyen respectueux. Le dialogue aide l'enfant à comprendre le sens des règles, notamment pour sa sécurité, sa santé, sa scolarité et son avenir. Par exemple, rentrer à une heure raisonnable permet de limiter les risques (exposition à la délinquance, à de mauvaises rencontres) et de rassurer les parents sur leur sécurité. ***Responsabilisation progressive de l'enfant*** : L'enfant devient progressivement responsable grâce à la confiance, au respect des règles et à la prise d'initiatives. Un enfant qui respecte ses engagements, participe aux tâches familiales et informe ses parents de ses déplacements, développe son autonomie et son sens des responsabilités. (Exemple : corvées à la maison réalisées volontairement…) **<u>Etape 5</u>** : Engagement personnel et synthèse • Afin de favoriser le passage à l'action, chaque participant est invité à exprimer : o Une chose importante apprise pendant l'atelier ; o Un engagement concret à appliquer à la maison avec ses enfants. • L'animateur propose ensuite une synthèse finale des points clés. **Message clé :** Être un parent responsable, c'est apprendre chaque jour à mieux accompagner son enfant avec amour, écoute, cadre, dialogue et respect, afin de l'aider à grandir dans la confiance, la sécurité et la dignité.
Évaluation et clôture (10 min)	• Évaluation orale rapide : recueil des impressions et des principaux enseignements retenus par les participants ; • Remerciements aux participants pour leur engagement et leur participation active ; • Clôture officielle de l'atelier.
Conclusion	Le soutien à la parentalité responsable constitue un levier essentiel pour la protection, le bien-être et le développement harmonieux de l'enfant. Il repose sur un engagement partagé entre les parents, la famille, la communauté et les institutions afin de créer un environnement favorable à l'épanouissement de chaque enfant.

	Promouvoir une parentalité bienveillante, positive et responsable, c'est contribuer à renforcer les capacités des parents, à prévenir les situations de vulnérabilité et à favoriser le développement durable de la société. L'accompagnement des parents joue également un rôle déterminant dans la réinsertion familiale et sociale des enfants en conflit avec la loi. En renforçant les liens familiaux, le dialogue il contribue à leur permettre de devenir des acteurs responsables, utiles à eux-mêmes, à leur famille et à leur communauté.

Atelier explicatif sur la psychoéducation relative à la justice réparatrice

Objectif de l'atelier	**Objectif spécifique :** Contribuer au renforcement des capacités des parents pour mieux accompagner leur enfant en conflit avec la loi, dans l'engagement qu'il a pris lors de la séance de psychoéducation. **Résultat attendu :** Les enfants bénéficient d'un accompagnement parental qui favorise leur réinsertion sociale.
Logistique	- Chaises disposées en cercle - Paperboard, marqueurs, fiche technique sur les groupes de parole et de psychoéducation, liste des engagements pris lors d'une précédente séance- par les enfants des parents présents. - 15 à 20 parents, tuteurs, éducateurs familiaux - Durée : 1h à 1h30 *Pratique développée par le BNCE-RDC*
Introduction – Information sur la psychoéducation (15 min)	• Accueillir les parents et les inviter à s'installer ; • Saluer les participants, se présenter et inviter chaque parent à faire de même ; • Animer une activité brise-glace (chant, jeu) ; • Présenter le cadre et les règles de l'atelier (respect mutuel, écoute bienveillante, confidentialité, participation volontaire) ; • Présenter les objectifs de l'atelier : o Comprendre le concept de psychoéducation appliquée à la justice réparatrice destinée aux enfants et ses buts ; o Impliquer les parents dans la mise en œuvre de l'engagement pris par leur enfant dans le cadre de son parcours de réinsertion ; o Prendre conscience de leur rôle et de leurs responsabilités parentales.
La mise en œuvre de la sensibilisation (40 min)	**<u>Etape 1</u> : Compréhension sur la psychoéducation et de son utilité pour les enfants** (15 min) • Question aux participants et discussion ouverte : o *Pour vous, qu'est-ce que la psychoéducation, quel est son but ?*

- *Pourquoi est-il important que les parents comprennent ce que vivent leurs enfants ?*

- Bref apport théorique :

- Définition
- Importance de Psychoéducation

Définition : la psychoéducation est une méthode qui vise principalement à transmettre des connaissances et des informations. Elle permet de mieux comprendre un phénomène, un comportement ou une situation.
A la différence, un atelier de soutien à la parentalité, aide à agir au quotidien.
Importance : Ici, pour nous, la psychoéducation vise à renforcer la compréhension des situations vécues par les enfants et à développer les capacités des familles à les accompagner. Elle complète les activités psychosociales habituelles en apportant des informations, des repères et des outils concrets favorisant le changement de comportement et la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et éviter leur récidive.
Ici, il s'agit de comprendre pour mieux soutenir son enfant dans ses nouveaux engagements loin de la délinquance.

Etape 2 : Accompagner les enfants dans leur engagement (25 min)
L'animateur rappelle les principaux engagements formulés par les enfants dans le cadre de leur parcours de réinsertion.
Questions guidées :

- Que pouvons-nous faire pour aider nos enfants à respecter leurs engagements ?
- Quels obstacles risquent-ils de rencontrer ?
- Comment les encourager lorsqu'ils font des efforts ?
- Par quoi pouvons-nous commencer dès aujourd'hui ?

Engagement de l'enfant	Comment les parents peuvent-ils l'aider ?
Arrêter de fréquenter les groupes de délinquants ou de « kuluna »	Encourager de nouvelles fréquentations positives (école, sport, activités communautaires, groupes de jeunes, apprentissage d'un métier).
Ne plus voler	Dialoguer avec l'enfant pour comprendre ses besoins, l'aider à gérer ses frustrations et rechercher ensemble des solutions adaptées.
Retourner ou rester à l'école	Valoriser les efforts scolaires, suivre la fréquentation scolaire et encourager la persévérance.

	<table><tr><td>Respecter les règles familiales</td><td>Fixer des règles claires, cohérentes et appliquées avec bienveillance.</td></tr><tr><td>Éviter les comportements violents</td><td>Montrer l'exemple à travers une communication calme, respectueuse et non violente.</td></tr></table> **Message clé :** Être parent, c'est marcher aux côtés de son enfant, l'encourager dans ses efforts et l'aider à tenir ses engagements pour construire un avenir meilleur.
Évaluation et clôture (10 min)	• Évaluation orale rapide : recueil des impressions et des principaux enseignements retenus par les participants ; • Remerciements aux participants pour leur engagement et leur participation active ; • Clôture officielle de l'atelier.
Conclusion (10 min)	Cette séance avec les parents constitue une étape essentielle qui prolonge la psychoéducation réalisée auprès des enfants. Elle permet de renforcer les acquis des séances précédentes et de favoriser leur mise en pratique au quotidien grâce à l'accompagnement parental. Elle ne constitue pas une intervention isolée, mais s'inscrit dans un continuum d'accompagnement associant les enfants, leurs familles, les assistants sociaux et l'ensemble des acteurs de protection de l'enfance. Les changements amorcés lors des séances de groupe se consolident ainsi au sein de la famille, dans un environnement de soutien, d'écoute et de responsabilisation. L'implication des parents est un facteur déterminant pour accompagner les enfants dans leurs efforts de changement, prévenir la récidive et favoriser leur réinsertion familiale et sociale. **Message clé :** Lorsque les professionnels, les parents et les enfants avancent ensemble, les chances de changement durable et de réinsertion réussie sont renforcées.
Recommandations de suivi	• Prévoir une autre rencontre, en groupe ou en individuel, pour échanger sur les succès et les échecs et leur permettre de bénéficier d'autres conseils ; • Inviter les parents à ne pas hésiter à demander conseils /avis aux éducateurs durant la phase d'expérimentation ; • Noter dans le dossier de l'enfant les réactions et engagements des parents.

Comment accompagner un enfant dans un choix d'apprentissage scolaire ou une filière de métiers

Objectif de l'atelier	**Objectif spécifique :** Permettre aux parents d'identifier les aptitudes, les centres d'intérêt et le potentiel de leurs enfants afin de les accompagner dans la construction d'un projet d'avenir adapté à leurs aspirations et à leurs capacités. **Résultats attendus :** • Les parents identifient mieux les forces, les talents et les centres d'intérêt de leurs enfants ; • Les enfants participent activement aux réflexions concernant leur orientation scolaire, professionnelle ou leur projet de vie et s'orientent vers des filières correspondant à leurs aspirations, à leurs capacités et aux opportunités disponibles.
Logistique	- Une salle équipée de chaises et tables - Tableau/flipchart, marqueurs/ craies - En moyenne 15 parents - Durée : 1h45 *Pratique développée par le BNCE-RDC*
Les étapes préalables d'accompagnement de l'enfant par les travailleurs sociaux ou assistants sociaux de l'Etat	Il s'agit d'accompagner l'enfant à évaluer ses capacités de l'enfant à partir de ces étapes : 1° **Identifier les points forts de l'enfant** ▪ Observer attentivement l'enfant dans ses activités quotidiennes, repérer ses habitudes, ses centres d'intérêt, ce qu'il aime faire (bricoler ou autre) ; ▪ Noter et conserver ces observations ; ▪ Organiser des séances de discussion avec l'enfant pour échanger à partir de ces constats. 2° **Identifier les points faibles de l'enfant** ▪ Inviter l'enfant à exprimer lui-même ses points faibles et en discuter ensemble ; ▪ Partir de ses erreurs récurrentes ; ▪ Montrer que les erreurs peuvent être corrigées ; ▪ Éviter de s'attarder excessivement sur les aspects négatifs ; ▪ Obtenir l'engagement de l'enfant à travailler sur ses points faibles au quotidien. 3° **Identifier les créneaux porteurs** ▪ Échanger avec l'enfant pour explorer différents domaines ; ▪ Présenter pour chaque créneau les avantages et les inconvénients. <u>*Exemples de créneaux porteurs*</u> ▪ NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication)

	▪ Agrobusiness (transformation des produits agricoles) ▪ Construction (maçonnerie, plomberie, décoration intérieure, charpenterie, peinture, carrelage…) ▪ Restauration 4° **Évaluer les avantages et les désavantages des créneaux** ▪ Discuter avec l'enfant des points positifs et des limites de chaque filière ; ▪ Aider l'enfant à sélectionner deux métiers qui l'attirent particulièrement. 5° **Choix final de la filière ou du métier** • Peser le pour et le contre pour les deux métiers retenus ; • Choisir, avec l'enfant, celui qui correspond le mieux à ses aspirations et à ses capacités. ***Exemples d'analyse possible** : voir annexe plus bas*
Introduction de la séance avec les parents (15 min)	● Accueillir les parents et les inviter à s'installer ; ● Saluer les participants, se présenter ainsi que le déroulé et l'objectif de l'atelier ; ● Animer une activité brise-glace ludique (nom, prénom et une anecdote partagée par 2 parents) ; ● Présenter le cadre et les règles de l'atelier (respect mutuel, écoute bienveillante, confidentialité, participation volontaire) o Demander la parole avant d'intervenir ; o Mettre les téléphones en silencieux ; o Être bref et précis dans les interventions ; o Éviter les « réunions parallèles » ; o Afficher les règles visibles au tableau/flipchart. ● Introduction du thème o Certains parents imposent des filières à leurs enfants et les conflits qui en résultent. Demander : *Qu'en pensez-vous* ? o Échanges : Les participants réagissent, partagent leurs points de vue. ● Bilan éclair d'expérience o Deux parents volontaires racontent brièvement une situation de conflit autour du choix d'orientation et comment elle s'est résolue. ● Transition vers le cœur de l'atelier o *Que faire pour aider l'orientation des enfants dans l'apprentissage scolaire ou vers une filière de métiers ?*
<u>Etape 1</u> : Eléments à prendre en considération pour choisir un apprentissage ou une filière de métier	**Brainstorming** Le facilitateur pose la question : *Selon vous, quels éléments faut-il prendre en compte pour aider un jeune à choisir une filière de formation ou un métier ?*

(15min)	Il invite les parents à partager librement leurs idées. Afin de favoriser la participation tout en respectant le temps imparti, 2 à 3 interventions sont recueillies avant la synthèse. **Messages clés à retenir :** Le choix d'une formation ou d'un métier doit tenir compte de plusieurs éléments : • Les aptitudes, talents et centres d'intérêt du jeune, observés dans sa vie quotidienne, ses habitudes ; • Les opportunités offertes par le milieu et les besoins du marché local ; • Les perspectives économiques de l'activité envisagée (possibilités de revenus, rapidité, régularité des gains, volume de travail nécessaire, périodicité du chiffre d'affaires stabilité, évolution) ; • Les valeurs, les aspirations et le projet de vie du jeune.
<u>Etape 2</u> : Identification des secteurs porteurs pour les jeunes actuellement dans leur zone (15 min)	**Brainstorming** Le facilitateur invite les parents à observer dans leur environnement les activités et métiers qui offrent actuellement des opportunités d'emploi ou de revenus : à les lister et, si possible, à ajouter un court commentaire. **Exemples de secteurs porteurs à Kinshasa :** - **Peinture ;** - **Construction** (carrelage, charpenterie, plomberie, etc.) ; - **Décoration intérieure ;** - **Agriculture et maraîchage ;** - **Petit commerce et activités génératrices de revenus (AGR)** : vente de denrées alimentaires, de petits articles, de cartes de crédit, de vêtements ou de friperies, etc. **N.B. :** Pour les jeunes qui s'orientent vers l'entrepreneuriat ou les AGR, il est recommandé de bénéficier d'une initiation à la gestion simplifiée afin d'apprendre à : • Distinguer les dépenses familiales des dépenses de l'activité ; • Gérer les recettes et les bénéfices ; • Réinvestir une partie des gains pour développer l'activité ; • Couvrir ses besoins personnels (avoir un salaire) ; • Assurer la pérennité de l'activité économique. **Messages clés à retenir :** Pour toute activité choisie, il est important d'évaluer : • Les ressources nécessaires pour démarrer l'activité ; • Les compétences ou formations requises ; • Les conditions pratiques de travail ; • Les capacités du jeune, ses aspirations ; • Les possibilités réelles de commercialisation des produits ou services.

	Exemple de points d'attention selon les domaines :
	• **Pour l'agriculture** :
	  o Vivre à proximité d'un champ pour y travailler régulièrement ;
	  o Disposer d'un moyen de transport adapté pour écouler les produits.
	• **Pour la vente de denrées alimentaires** :
	  o Anticiper les conditions de conservation (éviter les zones à risque d'inondation qui peuvent endommager les produits).

<u>Etape 3</u> : Découvrir les points forts de l'enfant (30 min)	**Brainstorming** Le facilitateur invite les parents à partager leurs expériences et leurs pratiques d'observation de leurs enfants. **Messages clés :** • Observer l'enfant dans sa vie quotidienne (jeux, activités, relations avec les autres, sport, chant, bricolage, etc.) afin d'identifier ses centres d'intérêt et ses aptitudes ; • Passer du temps de qualité avec lui (s'intéresser à lui et ses centres d'intérêt) pour mieux comprendre ce qu'il aime, ses rêves, ses préférences et aspirations ; • Valoriser ses efforts régulièrement, ses progrès et ses réussites afin de renforcer sa confiance en lui ; • Noter ou mémoriser les observations importantes concernant ses talents, ses préférences, ses évolutions ; • Échanger avec les enseignants, formateurs ou autres adultes de confiance afin de compléter les observations faites à la maison d'obtenir une vision plus complète de ses capacités.
<u>Etape 4</u> : Choisir l'apprentissage scolaire ou la filière de métier ? (10 min)	**Discussion guidée** Le facilitateur explique que l'orientation scolaire ou professionnelle doit être une décision construite avec l'enfant. Impliquer **activement** l'enfant dans ces choix qui concernent directement son avenir, sa vie, favorise sa motivation, son estime de soi et son engagement dans son parcours. **Pistes pour guider l'orientation** • Tenir compte des aptitudes, des centres d'intérêt et des aspirations de l'enfant ; • Considérer les opportunités offertes par le marché local et les secteurs porteurs ; • Rechercher un équilibre entre les souhaits de l'enfant et les réalités socio-économiques ; • Trouver un **équilibre entre les aspirations de l'enfant et la réalité socio-économique.** **Exemple :**

	A **Kinshasa**, où les opportunités sont nombreuses mais aussi marquées par une forte concurrence, il est essentiel que les jeunes soient orientés : • Vers des filières réalistes et porteuses (NTIC, artisanat, métiers de la construction, entrepreneuriat, etc.) ; • Selon la demande du marché local (forte demande dans la restauration rapide, la décoration). **Conseils aux parents** : • Écouter les aspirations de l'enfant avant de proposer une orientation, pour éviter des frustrations des conflits familiaux ; • Éviter d'imposer ses propres choix ou ambitions et favoriser la prise de décision et de responsabilité -indispensables dans un contexte urbain où la débrouillardise et l'autonomie sont souvent nécessaires ; • Partager son expérience de vie, ses réussites et les leçons tirées de ses difficultés ; • Encourager l'autonomie, la persévérance et le sens des responsabilités ; • Montrer par l'exemple la valeur du travail, de la persévérance et de la créativité.
<u>Etape 5</u> : Mise en situation (10 min)	**Jeu de rôle** Deux volontaires jouent une scène entre un parent et son enfant : Pers 1. Le parent choisit une option ou une filière pour l'enfant ; Pers 2. L'enfant exprime son refus et ses réserves ; Pers 1 et 2. Le père argumente et l'enfant présente aussi ses propres préférences, souhaits et ambitions ; Pers 1 et 2. Un échange animé s'engage entre le parent et l'enfant. Le modérateur interrompt la discussion à un moment clé, et invite le groupe à analyser : • Ce qui a facilité le dialogue ; • Les attitudes favorisant l'écoute mutuelle ; • Les éléments à prendre en compte pour accompagner l'orientation de son enfant. Noter ces mots-clés au tableau ou sur un support visible pour servir de base à la discussion collective.
Conclusion (10 min)	**Que retenir ?** L'animateur rappelle les trois étapes de l'accompagnement : **1. Voir (observer)** : identifier les intérêts, talents et aptitudes de l'enfant ; **2. Comprendre (analyser, juger)** : dialoguer avec lui pour mieux connaître ses forces, ses besoins et ses aspirations ; **3. Agir (accompagner)** : soutenir des choix cohérents avec son potentiel et son projet d'avenir.

	Messages clés : • Chaque enfant possède des talents et des capacités qui méritent d'être reconnus et développés. Les parents doivent **se concentrer sur le positif** et valoriser les forces de leur enfant ; • Les difficultés ne doivent pas être ignorés mais doivent être considérées comme des opportunités de progression, sans découragement ; • Une orientation réussie repose sur le dialogue entre l'enfant et ses parents ; • Le rôle des parents est d'encourager, d'accompagner et de soutenir l'enfant dans la construction de son avenir.
Recommandations pour le suivi	• Observer régulièrement les centres d'intérêt et les aptitudes de l'enfant ; • Organiser au moins une fois par mois un moment d'échange sur son projet d'avenir ; • Accompagner l'enfant dans ses démarches d'orientation ou d'apprentissage (visites, rendez-vous) ; • Maintenir une disponibilité, une implication et un suivi bienveillant et régulier tout au long de son parcours de formation.
Annexe : analyse du domaine de métier	**1. NTIC** ▪ **Avantages** : o Secteur en pleine expansion avec une forte demande de jeunes qualifiés ; o Favorise la créativité et l'innovation ; o Faible investissement initial (un ordinateur et une connexion Internet suffisent pour débuter). ▪ **Inconvénients** : o Dépendance à l'électricité et à une bonne connexion Internet, souvent instables dans plusieurs régions africaines ; o Nécessité d'une formation continue pour rester à jour face aux évolutions technologiques rapides. **2. Agrobusiness** ▪ **Avantages** : o Contribution à la sécurité alimentaire et création de valeur ajoutée ; o Les personnes auront toujours besoin de manger (clientèle). ▪ **Inconvénients** : o Vulnérabilité aux aléas climatiques (sécheresses, inondations…) ; o Besoin d'un minimum d'investissement pour la transformation (machines, emballages) ; o Risques de perte si les produits ne sont pas bien conservés ; o Le lieu de réalisation. **3. Construction**

	• **Avantages** :
	  ○ Secteur en forte demande grâce à l'urbanisation et aux projets d'infrastructures ;
	  ○ Métier pratique et concret, valorisant le savoir-faire artisanal ;
	  ○ Opportunité de revenus rapides après l'apprentissage.
	• **Inconvénients** :
	  ○ Travaux physiquement exigeants, parfois dangereux sans équipement de protection ;
	  ○ Image parfois perçue comme "métiers de moindre valeur" par certaines familles, ce qui peut décourager les jeunes ;
	  ○ Nécessité de suivre une formation technique sérieuse pour atteindre un bon niveau de compétence.
	4. Restauration
	• **Avantages** :
	  ○ Secteur accessible et porteur, avec une demande constante (la nourriture étant un besoin de base) ;
	  ○ Activité génératrice de revenus rapide, avec des investissements de départ parfois limités (restauration de rue, vente de jus, etc.) ;
	  ○ Croissance de la restauration moderne et rapide ;
	  ○ Nécessité d'un sens commercial pour attirer et fidéliser la clientèle.
	• **Inconvénients** :
	  ○ Métier exigeant : longues heures de travail, hygiène stricte à respecter ;
	  ○ Risques sanitaires en cas de mauvaises pratiques (conservation, cuisson, hygiène) ;
	  ○ Forte concurrence dans les zones urbaines.

Prévenir l'extrémisme violent

Définition	C'est un phénomène complexe aux multiples facettes, qui ne possède pas de définition claire. **Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau ni propre à une région, une nationalité, une religion ou un groupe particulier.** **Il constitue une menace pour la paix, la sécurité, les droits humains et le développement durable, et concerne aujourd'hui toutes les régions du monde.** On peut dire qu'il recourt à la violence, à l'intimidation ou à la haine pour imposer ses idées, ses croyances ou ses opinions aux autres. Il peut être motivé par des raisons religieuses, politiques, idéologiques ou identitaires et se manifester de différentes façons, notamment via les réseaux sociaux, où les discours de haine, la désinformation et les tentatives de manipulation peuvent favoriser la radicalisation. Afin de sensibiliser les États et les populations à ce phénomène, les Nations Unies ont proclamé le 12 février « Journée internationale pour la prévention de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme ». Cette journée rappelle l'importance de la prévention, de l'éducation, du dialogue et du respect des droits humains pour lutter contre toutes les formes d'extrémisme violent.
Objectif de l'atelier	**Objectif général :** Contribuer à la prévention de l'extrémisme violent chez les enfants, les jeunes et les parents à travers la sensibilisation, l'éducation et le renforcement de l'esprit critique. **Objectifs spécifiques :** À la fin de l'atelier, les participants sont en mesure de : - Comprendre ce qu'est l'extrémisme violent ; - Identifier les manifestations de l'extrémisme violent dans la vie quotidienne y compris sur les réseaux sociaux ; - Reconnaître les conséquences de l'extrémisme violent sur les personnes, les familles, les communautés ; - Adopter des comportements favorisant la prévention de l'extrémisme violent, la paix et le vivre-ensemble. **Résultat attendu :** Les participants ont compris les risques liés à l'extrémisme violent, savent reconnaître les principaux signes d'alerte, connaissent les moyens de prévenir ce phénomène et s'engagent à promouvoir des comportements favorables à la paix, au dialogue et au vivre-ensemble.
Logistique	- Une salle équipée de chaises disposées en cercle ou, si possible, un espace ombragé à l'extérieur - Usage des images - Prévoir de l'espace pour des mises en situation - 10 participants maximum, à raison de 05 parents et 05 enfants - Durée : 2h00
Introduction	- Accueillir les participants et les installer ;

(10 min)	- Saluer l'assistance tout en se présentant et demander que les participants fassent de même ; - Réaliser un brise-glace pour détendre l'atmosphère (chant, actions gymniques de détente, etc.) ; - Présenter le cadre de la rencontre du jour. *Aujourd'hui, nous allons parler d'un phénomène qui touche de nombreux pays : l'extrémisme violent. En tant que parents, nous jouons un rôle essentiel pour protéger nos enfants, développer leur esprit critique et leur apprendre les valeurs de respect, de dialogue et de paix.*
Comprendre l'extrémisme violent (10 min)	**1. Brainstorming préalable :** Poser les questions suivantes : • Que signifie le mot **violence** ? • Que signifie le mot **haine** ? • Avez-vous déjà entendu parler de l'extrémisme violent ? • Selon vous, comment peut-il se manifester ? Laisser les participants répondre avant d'apporter la définition. L'extrémisme violent est le recours à la violence, à l'intimidation ou à la haine pour imposer ses idées, ses croyances ou ses opinions aux autres. Il peut prendre différentes formes et toucher toutes les communautés. Il peut également se diffuser par les réseaux sociaux, où certaines personnes cherchent à manipuler ou recruter des jeunes. **2. Message clé :** L'extrémisme violent : • Menace la paix et la sécurité ; • Détruit la confiance entre les personnes ; • Favorise la peur, la haine et la division ; • Pousse à la violence et au rejet des autres ; • Affaiblit la solidarité et le vivre-ensemble. Il peut prendre plusieurs formes : • Violence physique ; • Violence verbale (injures, insultes, discours de haine) ; • Violence psychologique (menaces, intimidation, manipulation, isolement).
Reconnaître les manifestations et les signes d'alerte (40 min)	**1.Mise en situation (10 min)** • Répartir les participants deux par deux ; • Demander à chaque participant de transmettre un message non verbal (geste, expression du visage) à son coéquipier ; • Le partenaire doit deviner le message ; **Débriefing** • Certains partagent le message non verbal reçu ; • Demander : o Était-il facile de comprendre le message ? o Comment peut-on mal interpréter un message ? o Pourquoi est-il important de vérifier ce que l'on entend avant d'y croire ? Faire ensuite le lien avec les messages trompeurs diffusés sur Internet ou dans certaines discussions.

2.Brainstorming (10 min)

- Comment reconnaître un discours de haine ou d'intolérance ?
- Comment savoir si une information diffusée sur Internet est fiable ? (La vérifier avant de partager)
- Où pouvons-nous trouver des manifestations de l'extrémisme violent ?

On peut le retrouver :

- **En famille**

Exemple : Ne joue jamais avec les enfants de ce quartier. Ce sont tous de mauvaises personnes (du fait de leur religion, de leur origine...).
Quand quelqu'un te contredit, frappe-le. C'est comme ça qu'on se fait respecter

- **Sur l'internet / les réseaux sociaux**, il peut se manifester par :
  - Des vidéos ou publications encourageant la haine ou la violence : ex. *Les personnes qui ne pensent pas comme nous ne méritent aucun respect.*
  - Des rumeurs ou fausses informations destinées à manipuler les internautes : ex. *Les personnes qui pratiquent une autre religion sont toutes mauvaises.*
  - Des groupes fermés qui cherchent à isoler ou recruter des jeunes : *Ne fais confiance qu'à nous. Les adultes te mentent. Rejoins-nous, nous sommes les seuls à connaître la vérité. Ne parle à personne de nos échanges*
  - Des messages promettant de l'argent, un statut ou une appartenance à un groupe en échange d'une adhésion.

3.Identifier les fakes news. (5min)

Identifier ce qui est vrai ou faux dans ces exemples :

- « Tous les jeunes d'un quartier sont dangereux. »
- « Une personne m'a envoyé cette information sur WhatsApp, donc elle est forcément vraie. »
- « Avant de partager une information, il faut vérifier sa source. »

Les participants répondent : vrai ; faux ; je ne sais pas.

À retenir :

- Les généralisations et les préjugés favorisent l'intolérance et peuvent conduire au rejet des autres.
- Les extrémistes utilisent Internet pour tromper et manipuler, surtout les enfants et les jeunes.

4.Jeu de rôles (10 min)

Proposer une scène où un enfant raconte à son parent qu'un ami lui demande de rejoindre un groupe diffusant des vidéos violentes.
Les participants jouent successivement :

- Le parent ;
- L'enfant.

	Débriefing Identifier ensemble les attitudes qui favorisent le dialogue : • Écouter sans juger ; • Poser des questions ; • Rassurer l'enfant ; • Expliquer les risques ; • Chercher de l'aide si nécessaire. Échanger ensuite sur des situations similaires rencontrées dans la communauté. **5.Messages clés (15min)** L'extrémisme violent peut se manifester de différentes façons : • Des plaisanteries ou des moqueries qui humilient une personne ou un groupe en raison de son origine, de sa religion, de son appartenance ou de ses opinions ; • Des appels à exclure, discriminer ou faire du mal à certaines personnes (refus de participer à des activités avec certaines personnes) ; • Le refus systématique de tout dialogue accompagné d'un discours affirmant que seule une opinion mérite d'exister ; • La diffusion de fausses informations destinées à provoquer la peur, la colère ou la haine.
Comprendre les conséquences (10 min)	**Brainstorming** • Quels changements de comportement chez un enfant ou un jeune peuvent vous inquiéter ? • Quelles sont les conséquences pour les familles, les communautés, les victimes, la société en général ? Les conséquences de l'extrémisme violent se remarquent dans la vie des personnes, des familles, des communautés et des pays. Elles peuvent être physiques, psychologiques, sociales et économiques. **Pour les enfants et les jeunes** • Isolement inhabituel ; • Rejet systématique des autres ; • Refus de dialoguer avec la famille ou les personnes de confiance. • Peur et anxiété ; • Traumatismes psychologiques ; • Comportements agressifs ; • Abandon scolaire ou de l'apprentissage ; • Perte de repères et manipulation. • Consommation de contenus violents ; **Pour les familles** • Conflits familiaux ; • Rupture du dialogue entre parents et enfants ; • Souffrance morale des proches ; • Méfiance au sein du foyer.

	Pour les victimes • Honte, stigmatisation, discrimination ou rejet social ; • Blessures, handicaps ou décès. **Pour les communautés** • Perte du respect mutuel, disparition du dialogue. • Peur et insécurité ; • Conflits communautaires, méfiance entre les groupes ; • Diminution des activités communautaires ; • Affaiblissement de la solidarité. **Pour le développement du pays** • Insécurité permanente • Déplacements des populations ; • Fermeture d'écoles, de marchés ou de commerces ; • Pertes d'emplois et baisse des revenus ; • Augmentation de la pauvreté ; • Dégradation des infrastructures ; • Ralentissement du développement économique et social. **Message clé :** L'extrémisme violent détruit progressivement la confiance entre les personnes, divise les familles, fragilise les communautés et empêche le développement. Reconnaître ses conséquences, c'est déjà agir pour la paix.
Agir pour prévenir l'extrémisme violent (30 min)	**1.Brainstorming (5 min)** Demander aux participants : • Que peut faire un enfant ou un jeune pour éviter d'être manipulé ? • Que peuvent faire les parents pour protéger leurs enfants ? • Qui peut aider lorsqu'une situation devient préoccupante ? Compléter les réponses si nécessaire. **2.Mise en situation (10 min)** Situation - Au cours d'un match de football, Koffi dit devant plusieurs jeunes : Les jeunes du quartier d'Abalo sont tous des fainéants. Ils ne valent rien. Puis d'autres jeunes commencent à reprendre ces propos et certains proposent d'aller les affronter. **Questions** • Que pensez-vous de cette situation ? • Quels risques ces paroles peuvent-elles entraîner ? • Comment aurait-on pu éviter l'escalade ? Ce message incite à la violence et peut même faire appel à la haine c'est donc une forme de l'extrémisme violence. Les insultes, les stéréotypes et les généralisations peuvent alimenter les tensions et conduire à des violences. Il est important d'encourager le dialogue et le respect des différences. **3.Messages clés et exemples**

	Au niveau des enfants et des jeunes Les enfants et les jeunes peuvent contribuer à prévenir l'extrémisme violent en adoptant quelques réflexes simples : • Développer leur esprit critique ; • Ne pas croire immédiatement tout ce qu'ils voient ou entendent ; • Vérifier les informations avant de les partager ; • Respecter les différences ; • Demander conseil à un adulte de confiance en cas de doute. *Exemples :* Si à l'école un camarade dit : « *Les gens de telle religion sont mauvais* », Le bon comportement consiste à ne pas encourager ces propos, à rappeler que chacun mérite le respect ou à en parler à un enseignant ou à un parent. Si un ami commence à dire que «*la violence est la seule solution pour régler les problèmes.* » Il est préférable de ne pas le suivre, d'encourager le dialogue et d'en parler à un adulte de confiance. Sur WhatsApp, un adolescent reçoit le message : « *Rejoins notre groupe pour défendre notre communauté contre les autres* », le bon réflexe est de ne pas répondre, de ne pas partager le message, de bloquer l'expéditeur et d'en informer un parent ou un autre adulte de confiance. **Au niveau des parents** Les parents jouent un rôle essentiel dans la prévention. Ils peuvent notamment : • Instaurer un dialogue quotidien avec leurs enfants : *Comment s'est passée ta journée* ; • Écouter leurs préoccupations sans les juger ; • S'intéresser à leurs fréquentations, ses idées sur l'actualité et à leurs activités en ligne ; • Fixer des règles claires sur l'usage du téléphone, s'intéresser aux groupes auxquels l'enfant appartient et discuter avec lui des dangers en ligne. • Apprendre aux enfants à vérifier les informations avant de les partager ; • Encourager le respect, la tolérance et le règlement pacifique des conflits ; • Être attentif aux changements de comportements (agressivité, isolement ou propos haineux) ; *Exemple :* Un parent découvre que son enfant appartient à un groupe dans lequel circulent des messages insultants ou discriminatoires. Au lieu de le gronder immédiatement, prendre le temps d'échanger avec lui, expliquer pourquoi ces contenus sont dangereux et l'aider à quitter le groupe.

	4.A retenir : • La prévention repose sur des gestes simples du quotidien : écouter, dialoguer, vérifier les informations, respecter les différences et utiliser les réseaux sociaux de manière responsable. • Les enfants, les jeunes, les parents, les enseignants, les leaders communautaires et religieux ont tous un rôle à jouer pour prévenir l'extrémisme violent. • Plus le dialogue et la confiance sont présents dans la famille, moins les enfants risquent d'être influencés par des discours de haine ou de manipulation. Lorsque les enfants et les jeunes adoptent des comportements responsables, que les parents restent présents, à l'écoute et vigilants, et que la communauté encourage le dialogue et le respect des différences, chacun contribue à prévenir l'extrémisme violent et à construire un environnement plus sûr et plus pacifique
Conclusion **(10 min)**	• L'extrémisme violent menace la paix, la sécurité et la cohésion sociale. • Chacun peut contribuer à sa prévention grâce au dialogue, au respect des différences, à l'esprit critique et au refus des discours de haine. • La famille, l'école et la communauté jouent un rôle essentiel pour protéger les enfants et les jeunes. • Ensemble, construisons une société fondée sur la tolérance, la solidarité et le vivre-ensemble. Avant de partir, chaque participant termine la phrase : **À partir d'aujourd'hui, je m'engage à...** Exemples : • Dialoguer davantage avec mes enfants ; • Vérifier les informations avant de les partager ; • Éviter les discours de haine ; • Encourager le respect des différences. Cela permet de conclure l'atelier sur une note positive.
Recommandations pour le suivi	Après quelques jours ou quelques semaines, effectuer une visite de suivi afin d'échanger avec les participants (visites inopinées possibles). **Questions de suivi** • Depuis la séance, avez-vous mis en pratique certains conseils ? • Quels changements avez-vous observés dans votre famille ou avec vos enfants ? • Avez-vous rencontré des difficultés ? Lesquelles ? • Les échanges avec vos enfants sont-ils devenus plus fréquents ou plus faciles ? • Avez-vous été confronté à une situation de discours de haine ou de manipulation ? Comment avez-vous réagi ? • Quels autres besoins ou questions souhaiteriez-vous aborder lors d'une prochaine rencontre ?

	Message final Encourager les participants à partager autour d'eux les messages essentiels de l'atelier et à devenir, dans leur famille et leur communauté, des **acteurs de paix, de dialogue et de prévention**.

Conscientisation de l'impact des réseaux sociaux dans les infractions de nature sexuelle en ligne

Objectif de l'atelier	**Objectif général :** Sensibiliser les parents et les enfants aux risques liés aux vidéos à caractère sexuel, aux différentes infractions sexuelles et à leurs conséquences pour les victimes comme pour les auteurs. **Résultats attendus :** Les parents sont mieux informés et peuvent sensibiliser leurs enfants/jeunes sur les dangers et les conséquences découlant des vidéos à caractère sexuel ; Les enfants prennent conscience des différentes infractions de nature sexuelle et de leurs conséquences pour les victimes et eux-mêmes.
Logistique	• Une salle avec des chaises, en rond • Prévoir de l'espace pour des mises en situation • Un vidéo projecteur si possible (si l'on veut projeter une vidéo) • 10 participants maximum, à raison de 05 parents et 05 enfants ou rien que des enfants • Durée : 1 h 45 *Pratique développée par le BNCE-Togo*
Introduction **(10 min)**	• Accueillir les parents, les installer ; • Saluer l'assistance tout en se présentant et demander que les parents fassent de même ; • Animer un brise-glace pour se détendre (chant, actions gymniques etc.) ; • Présenter le cadre de la rencontre du jour. Avec l'accès croissant à Internet et aux smartphones équipés d'appareils photo, la diffusion rapide de contenus inapproprié et même à caractère sexuel est devenue un enjeu majeur dans l'environnement numérique. La diffusion non consentie d'images ou de vidéos à caractère pornographique peut avoir de graves conséquences sur la vie des personnes concernées, tant sur le plan psychologique, social et professionnel que sur le plan juridique. Il est donc essentiel de sensibiliser les parents, les enfants et les jeunes aux risques liés à ces pratiques, ainsi qu'aux moyens de protéger leur réputation et celle des autres en ligne.
C'est quoi une image /photo /vidéo à caractère sexuel ? **(10 min)**	**1. Brainstorming préalable :** Demander aux participants : • Que signifie « à caractère sexuel » ? • Quels types d'images ou de vidéos peuvent être considérés comme sexuels ? • Pourquoi certaines images ou vidéos ne doivent-elles pas être partagées ? **2. Messages clés :** Une image, une photo ou une vidéo à caractère sexuel montre une personne nue, partiellement nue ou engagée dans un comportement à connotation sexuelle. Il est interdit et dangereux pour les enfants et les adolescents de produire, visionner, partager ou diffuser des images ou vidéos à caractère sexuel d'eux-mêmes ou d'autres personnes, quel qu'en soit le motif.

	Le droit à l'image est protégé par la loi. Chacun a le droit de décider si son image peut être prise, utilisée ou diffusée. L'utilisation du smartphone est aujourd'hui devenue courante dans la vie quotidienne. Toutefois, son utilisation par les enfants et les adolescents doit être encadrée et responsable. Les parents ou tuteurs ont un rôle essentiel à jouer en les accompagnant et en veillant aux contenus et aux sites qu'ils consultent afin de les protéger des risques liés à l'environnement numérique. Aujourd'hui, le téléphone portable est un outil très utile qui permet : ✓ de communiquer ; ✓ de rechercher des informations sur Internet ; ✓ de travailler et d'étudier ; ✓ de prendre des photos et des vidéos ; ✓ de se divertir ; ✓ d'échanger avec sa famille, des amis (y compris virtuels) grâce aux réseaux sociaux. ✓ d'accéder à de nombreux services en ligne ✓ d'effectuer des transactions financières, Cependant, utilisé de manière irresponsable, il peut aussi : ✓ servir à harceler, menacer ou faire du chantage ; ✓ porter atteinte à la vie privée d'autrui ; ✓ conduire à des infractions punies par la loi ; ✓ causer des préjudices graves à soi-même ou à d'autres personnes. Il est donc important d'utiliser son téléphone et Internet de manière responsable, avec l'accompagnement et la vigilance des parents ou des adultes de confiance. L'utilisation d'un smartphone est « la norme » aujourd'hui en matière de communication, de transactions financières, de recherche, de divertissement, etc. Mais il est à noter que son utilisation doit être rationnelle pour les jeunes, avec un droit de regard des parents sur les sites fréquentés par ces derniers.
Partage de photo et chantage **(20 min)**	**1. Mise en situation (5 min)** ✓ Projeter une courte vidéo ou présenter un échange de messages illustrant une situation de chantage en ligne. ✓ Demander aux participants ce qu'ils comprennent de la situation. ✓ Expliquer ce qu'est le chantage : il s'agit d'une personne qui menace une autre afin d'obtenir de l'argent, des faveurs ou un comportement particulier. ✓ Inviter deux volontaires à jouer une courte scène illustrant une situation de chantage. ✓ Échanger avec les participants sur les usages des photos privées et sur le droit à l'image. **2. Messages clés (5 min)** ✓ Même si ce n'est pas interdit, il est fortement déconseillé de prendre ou de partager des photos intimes de soi-même, car une fois envoyées, il est impossible de garder le contrôle sur leur diffusion. ✓ Photographier ou filmer une autre personne sans son consentement, puis partager ces images, constitue une atteinte à sa vie privée et est sanctionné par la loi.

	✓ Un téléphone peut être perdu, volé ou piraté. Des personnes mal intentionnées peuvent alors accéder aux contenus enregistrés. ✓ Les photos et vidéos numériques peuvent rester stockées sur les appareils, dans le cloud ou sur Internet, même après leur suppression apparente. ✓ Une personne de confiance aujourd'hui peut ne plus l'être demain ; il est donc important de réfléchir avant de partager un contenu personnel. ✓ Internet et l'intelligence artificielle offrent de nombreuses opportunités, mais peuvent également être utilisés à des fins de manipulation, de harcèlement ou de chantage. **À retenir :** ✓ Réfléchis avant de partager une photo ou une vidéo privée. ✓ Protège ton image et respecte celle des autres. ✓ En cas de menace ou de chantage, demande immédiatement l'aide d'un parent, d'un enseignant ou d'un autre adulte de confiance. **3. Jeu de rôles et discussion (10 min)** Solliciter deux volontaires : l'un va jouer le rôle de maître chanteur et le second celui d'ami(e) victime. **Scénario :** Un garçon demande à une amie de lui envoyer des photos intimes. Il lui promet qu'elles resteront privées. Après avoir hésité, elle accepte parce qu'elle lui fait confiance. Quelques semaines plus tard, à la suite d'une mésentente, le garçon menace de publier les photos si elle ne lui donne pas de l'argent ou n'accepte pas ses demandes. La fille le supplie, mais il persiste. **Discussion avec le groupe :** • Quels sont les comportements inappropriés dans cette situation ? quels sont les comportements qui ont été appropriés ? • Quelles émotions peut ressentir la victime ? • Que pourrait-elle faire pour se protéger ? • Vers qui peut-elle se tourner pour obtenir de l'aide ? • Comment réagir si l'on est témoin d'une situation similaire ? Conclure en rappelant que le chantage est une forme de violence et qu'aucune victime ne doit rester seule face à cette situation.
Comment dire non à ses amis **(20 min)**	**1. Brainstorming (5 min)** Inviter les participants à réfléchir : • Qu'est-ce que le chantage ? • Comment se sent une personne victime de chantage ? • Quelles peuvent être les conséquences pour la victime ? • Quelles conséquences et quelles sanctions pour l'auteur de ces actes ? Expliquer que le chantage consiste à exercer une pression ou à proférer des menaces pour obtenir quelque chose, une contrepartie, d'une autre personne. **2. Mise en situation (10 min)** Solliciter deux volontaires : **Scénario :** Un enfant demande à son amie de lui envoyer une photo intime. Elle refuse. Il la menace alors de mettre fin à leur amitié si elle n'accepte pas. Malgré cette pression, elle maintient son refus. Leur relation prend fin. **Discussion :** • La jeune fille a-t-elle pris la bonne décision ? Pourquoi ?

	• L'ami a-t-il respecté son choix ? • Que pourrait faire la jeune fille pour obtenir de l'aide ou du soutien ? • Comment réagir face à une telle pression ? **3. Messages clés (5 min)** Restez soi-même : ✓ Chacun a le droit de dire « non » lorsqu'une demande le met mal à l'aise ou lui semble dangereuse. ✓ Une véritable amitié repose sur le respect et ne doit jamais être fondée sur la pression, les menaces ou le chantage. ✓ Une amitié fondée sur le respect accepte vos limites. Si quelqu'un continue à vous mettre la pression malgré votre refus, prenez vos distances et chercher le soutien d'un adulte de confiance. ✓ Le partage de photos, vidéos ou images à caractère sexuel comporte des risques importants pour la vie privée, la réputation et l'avenir de la personne concernée. Expliquer le à votre ami. ✓ Protéger son image et respecter celle des autres est une responsabilité de chacun.
Comprendre la notion d'infraction à caractère sexuel **(5 min)**	**Messages clés** ✓ Une infraction est un acte interdit par la loi et passible de sanctions. ✓ Les infractions sont classées selon leur gravité. ✓ Une infraction à caractère sexuel est un acte portant atteinte à l'intégrité sexuelle, à la dignité ou au consentement, et qui est sanctionné pénalement. Parmi les infractions à caractère sexuel figurent notamment : • Le viol • les agressions sexuelles ; • le harcèlement sexuel ; • l'exhibition sexuelle ; • les menaces ou le chantage à caractère sexuel ; • la diffusion d'images ou de vidéos intimes sans consentement. • L'outrage sexiste, propos ou comportement à connotation sexuelle dégradant, humiliant ou hostile Avec les technologies numériques, certaines infractions prennent aujourd'hui la forme de : • la diffusion non consentie d'images ou de vidéos intimes ; • la sextorsion (chantage exercé à partir de contenus intimes). **À retenir :** • Les enfants ne doivent ni produire, ni partager, ni diffuser des contenus à caractère sexuel. • Ils doivent également éviter les groupes ou espaces numériques où circulent ce type de contenus. • Ces contenus peuvent exposer les enfants à des risques d'exploitation, de manipulation ou de victimisation. • En cas de situation inquiétante, il est important d'en parler rapidement à un parent, un enseignant ou un autre adulte de confiance. Les parents ou tuteurs doivent signaler aux réseaux sociaux, aux plateformes en ligne et, si nécessaire, aux autorités compétentes, tout contenu illégal ou inapproprié impliquant des enfants afin de contribuer à leur protection.
Développer des comportements	**Messages clés**

responsables sur les réseaux sociaux (20 min)	Chaque personne a droit au respect de son image et de sa vie privée. Il est important de réfléchir avant de prendre, partager ou publier une photo ou une vidéo. • Quelle que soit la nature de la photo, il est interdit de publier la photo ou la vidéo d'une personne reconnaissable sans son consentement. • Avant de prendre une photo ou de la partager, il faut toujours demander l'autorisation de la personne concernée et lui dire le cadre de la diffusion (et si c'est un enfant, l'autorisation de son parent). • Menacer quelqu'un de diffuser des images ou des vidéos privées constitue une forme de chantage et est puni par la loi. • Une fois publiée sur Internet, une image peut être copiée, enregistrée et diffusée sans contrôle. • Avec l'intelligence artificielle, Publier des photos et vidéos en ligne comporte aujourd'hui davantage de risques, car elles peuvent être rapidement partagées, détournées ou modifiées ou utilisées pour créer de faux contenus pouvant nuire à la réputation d'une personne. • Il devient de plus en plus difficile de distinguer une vraie image d'un contenu modifié ou créé par l'IA • Il est donc essentiel de protéger ses propres images et de respecter celles des autres. **Brainstorming** Échanger avec les participants autour des questions suivantes : • Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ? • Comment utilisez-vous l'intelligence artificielle dans votre quotidien ? • Quels avantages peut-elle apporter ? • Quels risques peut entraîner son utilisation malveillante pour la victime ? • Quelles peuvent être les conséquences pour la personne qui l'utilise de manière abusive ? L'intelligence artificielle (IA) est une technologie qui permet à des machines ou à des programmes informatiques d'effectuer certaines tâches habituellement réalisées par les êtres humains, comme comprendre des informations, apprendre, répondre à des questions, créer des textes, des images ou des vidéos, et prendre certaines décisions.
Conclusion (5 min)	Au terme de cette séance, les participants doivent retenir que : ✓ Le droit à l'image et le droit à la vie privée protègent chaque personne, mais ces droits peuvent être menacés par une utilisation imprudente d'Internet et des réseaux sociaux. ✓ Avant d'envoyer, de partager ou de publier une photo ou une vidéo, il est important de réfléchir aux conséquences possibles et de s'assurer du consentement des personnes concernées. ✓ ✓ Il est essentiel d'être prudent dans ses relations en ligne et de bien réfléchir avant d'accorder sa confiance ou de partager des informations personnelles. ✓ Une fois diffusée en ligne, une image peut être difficile à contrôler ou à supprimer définitivement. ✓ Les technologies numériques et l'intelligence artificielle peuvent être utiles, mais elles peuvent aussi être utilisées pour nuire, manipuler ou porter atteinte à la réputation et à la vie privée des personnes. ✓ Les lois protègent les données personnelles, la vie privée et le droit à l'image ; leur non-respect peut entraîner des sanctions.

	✓ Les parents et les éducateurs ont un rôle essentiel dans l'accompagnement des enfants vers une utilisation sûre, responsable et respectueuse du numérique. Ils doivent dialoguer régulièrement avec eux sur les sites, applications et réseaux sociaux qu'ils utilisent. ✓ En cas de harcèlement, de chantage ou de diffusion non autorisée d'images, il est important d'en parler rapidement à un parent, un enseignant ou tout autre adulte de confiance afin d'obtenir de l'aide et une protection adaptée.
Recommandations pour le suivi	Après cette séance, il est important de laisser quelques jours aux parents et aux enfants afin qu'ils puissent mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Lors des visites ou activités de suivi, il conviendra de vérifier : Pour les parents : ✓ Si les parents assurent un accompagnement et une supervision adaptés des activités numériques de leurs enfants ; ✓ Si les mécanismes de protection et de signalement sont connus et utilisés lorsque cela est nécessaire. ✓ Si les parents ou enfants ayant identifié des problèmes de harcèlement, de chantage ou d'atteinte à la vie privée ont-ils pu prendre les mesures nécessaires pour y faire face. Pour les enfants : ✓ Si les enfants connaissent mieux les risques liés au partage d'images et à l'utilisation des réseaux sociaux ; ✓ S'ils adoptent des comportements plus prudents et responsables en ligne ; ✓ S'ils sont capables d'identifier et de signaler des situations de harcèlement, de chantage ou d'atteinte à la vie privée ; ✓ S'ils sensibilisent à leur tour leurs camarades et leur entourage ; ✓ Si les enfants ont renforcé leur confiance en eux et leur capacité à dire « non » face aux pressions de leurs pairs ;

Causerie éducative pour la compréhension de la résilience : Un sac rempli de courage

Objectif de l'atelier	**Objectif spécifique :** Permettre aux participants de comprendre le concept de résilience et d'identifier les difficultés qu'ils rencontrent ainsi que les ressources personnelles, familiales et communautaires (qualités, soutien, valeurs, compétences) qui les aident à y faire face **Résultat attendu :** Les participants renforcent leur compréhension de la résilience en reconnaissant leurs ressources personnelles et les facteurs de protection présents dans leur environnement familial et communautaire pour faire face aux difficultés de la vie.
Logistique	- Une salle ou un espace avec des chaises et des tables - Feuilles ou cartons, stylos / crayons - Public : 10 enfants (8-12 ans) ou 10 adolescents/jeunes (13-25 ans) - Durée : 45mn à 1h - Conseil d'animation : o Utiliser un langage simple o Valoriser chaque participation o Éviter de juger ou de minimiser les difficultés o Encourager la solidarité *Pratique développée par le BNCE-Togo*
Conseils pour les animateurs	✓ Utiliser un langage simple ✓ Valoriser chaque participation ✓ Éviter de juger ou de minimiser les difficultés ✓ Encourager la solidarité
Introduction (10 mn)	**<u>Brise-glace « le sac invisible »</u>** : ***Question à poser*** : *Est-ce que vous avez déjà porté un sac lourd ?* *Comment vous êtes-vous senti ?* ***Message important*** : Tout comme un sac, chacun porte dans la vie des difficultés invisibles.
Développement du thème (30 à 35 mn)	**Explication de l'activité** À travers une métaphore simple du « sac », les participants sont amenés à identifier leurs difficultés personnelles ainsi que les ressources positives (courage, soutien, valeurs, compétences) qui les aident à y faire face. La démarche repose sur le dialogue, le storytelling et des activités interactives, favorisant l'expression, l'écoute et la solidarité. Elle permet aux jeunes de comprendre que les épreuves font partie de la vie, mais qu'elles peuvent être surmontées grâce au courage individuel et au soutien collectif. **Déroulement** **<u>Etape 1</u>** : Remplir son sac de courage Chaque participant écrit des mots ou phrases (ados) ou dessine (enfants) : - 1 difficulté qu'il rencontre (dans le sac) - 3 choses qui lui donnent de la force, du courage. Exemples : Ma maman, mon ami, mes études, la prière, le sport (autour du sac pour l'aider à le porter)

	Éclaircissement simple : 1.Le sac représente l'ensemble des expériences de la vie, les difficultés, les épreuves, les pertes, les échecs, les problèmes : pauvreté, échec scolaire, maladie, conflits familiaux, rejet, etc. 2.Le courage symbolise les forces : les ressources internes (force mentale, espoir, effort, détermination, foi, solidarité, valeurs personnelles, apprentissage, confiance en soi) qui permettent d'avancer malgré l'adversité. Il y a aussi des ressources externes qui nous aident à continuer : le soutien d'une personne, etc… La résilience n'est donc pas l'absence de souffrance, mais la capacité à continuer à marcher avec ce sac, même lorsqu'il devient lourd. Selon l'American Psychological Association (APA), *la résilience est le processus d'adaptation face à l'adversité, au traumatisme ou au stress important*. Après le temps de réflexion personnelle, quelques volontaires partagent leur sac. ***Message important*** : Chaque individu remplit son sac différemment. Être courageux ne veut pas dire ne jamais tomber, mais se relever après chaque chute. **<u>Etape 2</u>** : Histoire illustrative de "Kossi" Kossi est un élève brillant, mais ses parents n'ont pas assez de moyens. Souvent découragé, il voulait abandonner l'école. Un jour, un enseignant lui a dit : *Ton avenir est plus grand que tes difficultés*. Ces mots sont devenus un outil dans son sac de courage. Aujourd'hui, Kossi continue malgré les obstacles. ***Question aux participants*** : *Qu'est-ce qui a aidé Kossi à continuer ?* Poursuivre en approfondissant : ***Questions de discussion*** : - Qu'est-ce qui te donne le plus de courage ? - Qui peut t'aider quand ton sac devient trop lourd ? - Comment pouvons-nous aider un ami à porter son sac ? ***Message important*** : les ressources se diversifient et le courage grandit quand on n'est pas seul.
Conclusion (5 mn)	***Message à retenir du sac rempli de courage*** ✓ Tout le monde porte un sac invisible ✓ Il peut être lourd, mais il y a toujours des possibilités de le porter plus facilement, grâce aux ressources de chacun (rêves, avenir, personnes de soutien…). ✓ N'abandonne jamais ✓ Aider quelqu'un, c'est parfois simplement l'aider à porter son sac ✓ Le courage et donc les ressources que nous avons ne sont pas innés, ils se construisent, se renforcent, en y prenant conscience et en les valorisant ✓ Les épreuves peuvent devenir des forces, si on s'adapte et y fait face **Évaluation (optionnelle)** : - *Qu'as-tu appris aujourd'hui ?* - *Cite une chose que tu mets dans ton sac de courage*.
Pour approfondir	**Le sac de courage à travers des exemples** **Résilience chez les enfants et les jeunes** Un enfant issu d'un milieu défavorisé, confronté à la pauvreté ou à la violence familiale, peut néanmoins réussir à l'école grâce au soutien d'un enseignant, d'un parent ou d'un mentor.

	Chaque encouragement devient un outil ajouté dans son sac de courage. **Exemple** : De nombreux programmes de protection de l'enfance montrent que les enfants ayant au moins un adulte bienveillant de référence développent une meilleure capacité de résilience. **Résilience face à la maladie** Une personne atteinte d'une maladie chronique apprend à réorganiser sa vie, à accepter ses limites et à se battre chaque jour. Le courage ici ne signifie pas vaincre la maladie, mais vivre pleinement malgré elle. **Exemple** : Des patients atteints du VIH ou du cancer qui deviennent des acteurs de sensibilisation transforment leur souffrance en force collective. **Résilience communautaire** Après une catastrophe naturelle, un conflit ou une crise sociale, des communautés se relèvent grâce à la solidarité, à l'entraide et à l'espoir partagé. **Exemple** : Dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, des communautés touchées par des crises socio-économiques ont mis en place des groupes d'épargne communautaire, renforçant leur autonomie et leur dignité.

DDE-CI
Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire
Une nouvelle mobilisation pour l'enfance

Grille de notation des mineurs participant à la psychoéducation sur la justice réparatrice

NOM ET PRENOMS:	*AGE:*				
Item	***score***				***Commentaires***
	0	***1***	***2***	***3***	
I. Mon infraction, ses causes et conséquences					
1-le mineur est à l'aise de prendre la parole, il n'est pas confus ni apeuré et parle de manière audible et cohérente					
2-il raconte le récit de son infraction (Quoi ? quand ? où ?Pourquoi ? et comment ?)					
3- il reconnait son infraction, il comprend les règles légales et sociales qui ont été transgressées					
4-il connait les causes de son infraction					
5-il comprend le tort causé : les conséquences de son acte sur la victime, la communauté					
6-il a conscience des conséquences sur lui-même, ses relations familiales et amicales					
TOTAL MODULE 1 _____/ 18					
II. Ma responsabilité et réparation					
1-le mineur reconnait sa responsabilité dans l'infraction					
2- le mineur se remet en cause, il a conscience de la gravité de son action					
3-il souhaite réparer sa faute et est capable de proposer un plan de réparation en nature ou pécuniaire					
4-il a été mis en contact avec la victime, il a demandé pardon à la victime ou a participé à une tentative de réconciliation avec la victime					
5- En cas d'inexistence de victime direct, il sait mettre l'accent sur la faute et son préjudice					
6-les parents et représentants légaux sont informés, sont associés ont donné leurs accords					
TOTAL MODULE 2 ____/ 18					
III. une réinsertion sans récidive					
1-il a intégré le cadre familial					
2-il a pu se pardonner à lui pour la faute commise/il a surmonté les angoisses personnelles du fait de la faute					
3-il a formulé ou élaboré un projet de vie					
4-il met en œuvre son projet de vie					
5-il a connaissance des facteurs de risques encourus durant sa liberté					
6-il sait et peut faire face aux risques					
7-il a connaissance des facteurs de protection					
8-les facteurs de protection l'aident à faire face aux risques					
TOTAL MODULE 3 _____/24					
TOTAL GENERAL					

Explications pour analyse et orientation

Module 1 et 2 : De 12 à 18, on peut considérer que l'enfant a assimilé et a parfaitement connaissance ; de ce fait, on peut aller au module 2 et si le même résultat est obtenu, on file tout droit au module 3.

De 5 à 11, l'enfant n'a pas connaissance ou a très peu connaissance ; il convient de voir avec l'enfant le blocage rencontré et échanger avec lui sur la question, lui réexpliquer les notions quant aux objectifs escomptés des modules et s'assurer qu'il a parfaitement compris et a amélioré sa note avant de penser aller au module 2.

0 à 4, l'enfant n'a pas du tout connaissance ou refuse de participer à l'activité : Dans une telle situation, il faudra analyser et comprendre le pourquoi ; ne pas hésiter à rassurer l'enfant, le mettre en confiance au cas où il ne se sentirait pas à l'aise. La vigilance dans ce cas-ci reste de mise car les résultats obtenus qui peuvent révéler des traits caractéristiques de troubles de la personnalité ou de mal être social.

Module 3 : La moyenne envisagée pour ce module devra être comprise entre 17 et 24 ;

Une moyenne de 10-16 reste critique et mériterait que le mineur soit observé et accompagné.

A -9, le risque de récidive reste élevé.

Capitalisation de l'expérience du BNCE RD Congo sur l'accompagnement des enfants en conflit avec la loi vers l'autonomie économique

Introduction Contexte et objectifs des AGR

La réinsertion socioéconomique constitue une étape essentielle dans le parcours des enfants en conflit avec la loi (ECL). Au-delà de leur accompagnement psychosocial, ces jeunes doivent pouvoir accéder à des perspectives concrètes d'autonomie afin de réduire les risques de récidive et de favoriser leur intégration durable au sein de leur famille et de leur communauté.
C'est dans cette perspective que le projet Enfance sans Barreaux 3 (EsB3), mis en œuvre entre juillet 2023 et juin 2026 par le BNCE RD Congo avec l'appui du BICE, a intégré un volet consacré aux activités génératrices de revenus (AGR). Cette composante visait à accompagner 45 enfants en conflit avec la loi dans la construction d'un projet professionnel, en leur permettant de développer des compétences techniques et entrepreneuriales, de générer des revenus et de renforcer progressivement leur autonomie.
Dans un contexte marqué par les conséquences socioéconomiques de la pandémie de COVID-19, l'augmentation de la pauvreté des ménages et l'insécurité alimentaire, une première cohorte de bénéficiaires a été orientée vers des **AGR agricoles**, conformément à l'orientation du bailleur visant à promouvoir la sécurité alimentaire. À la lumière des enseignements tirés de cette première expérience, les cohortes suivantes ont été accompagnées vers des **AGR de commerce et de services**, davantage en adéquation avec les aspirations des jeunes et les réalités économiques urbaines.
La présente fiche capitalise cette expérience en analysant les deux approches mises en œuvre, leurs résultats, les difficultés rencontrées ainsi que les principaux enseignements et recommandations qui en découlent pour de futures interventions de réinsertion économique des enfants en conflit avec la loi.

I. Expérience de l'AGR de maraichage

Dans le contexte post-COVID-19 et de début de guerre en Ukraine, marqué par une aggravation de l'insécurité alimentaire et de la précarité des ménages, le bailleur a privilégié le développement d'AGR agricoles. Cette approche visait à renforcer les moyens de subsistance des familles tout en préparant progressivement les adolescents à une autonomie économique.
Une première cohorte de **15 enfants** a ainsi été orientée vers des activités de maraîchage, considérées comme particulièrement adaptées en raison de leur potentiel de production, de leur contribution à la sécurité alimentaire et des perspectives de revenus qu'elles offrent.
L'expérience conduite par le BNCE RD Congo s'est articulée autour des principales étapes suivantes.

A.Méthodologie

1ère étape : choix du site d'exploitation

Le choix du terrain reposait sur plusieurs critères visant à garantir la viabilité de l'activité agricole :

- L'accessibilité du site en véhicule afin de faciliter le suivi des activités ;
- La proximité d'un point d'eau pour assurer l'arrosage des cultures ;

- Des conditions favorables au maraîchage tout au long de l'année (faible impact des intempéries et des ravageurs) ;
- Un potentiel de production élevé.

2ème étape : Sélection des ECL bénéficiaires

Les enfants ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Être accompagnés par le BNCE depuis leur de détention ;
- Être âgés de 16 à 17 ans au démarrage du projet, conformément à la législation congolaise autorisant les adolescents de 16 ans et plus à effectuer des travaux légers (articles 50 et 55 de la Loi portant protection de l'enfant) ;
- Disposer d'un projet de vie élaboré avec l'équipe éducative ;
- Bénéficier de l'implication de leur famille dans le projet d'AGR ;
- Avoir participé, avec leurs parents, à deux réunions préparatoires ;
- Résider à une distance raisonnable du site agricole ;
- Adhérer volontairement au projet.

Après la location du terrain et les consultations menées avec le chef coutumier, il est apparu pertinent d'intégrer cinq enfants de la communauté au groupe initial. Cette décision visait à favoriser la cohésion sociale, à renforcer l'acceptation du projet par la communauté locale et à faciliter l'intégration des enfants en conflit avec la loi.

3ème étape : Renforcement des capacités techniques et entrepreneuriales

Afin de doter les bénéficiaires des compétences nécessaires à la réussite de leur activité, deux formations complémentaires ont été organisées.

Formation aux techniques maraîchères	*Formation à la gestion économique*
Une formation de trois jours (de 9 h à 13 h 45) a été organisée à l'Union des coopératives maraîchères de Kinshasa au profit des 15 enfants bénéficiaires, dont 4 filles. Alternant apports théoriques et exercices pratiques quotidiens, elle visait à leur transmettre les connaissances de base nécessaires à la conduite d'une activité maraîchère. Les principaux modules abordés étaient les suivants : ○ Le choix et la préparation du terrain ; ○ Le dressage des plates-bandes ; ○ Les techniques de semis ; ○ L'entretien des cultures (arrosage, désherbage, fertilisation et protection des cultures) ; ○ Les techniques de récolte. Les exercices pratiques ont permis aux enfants de se familiariser avec les principaux outils agricoles et de réaliser eux-mêmes une plate-bande.	Une seconde formation de trois jours a porté sur les bases de la gestion d'une activité génératrice de revenus. Elle avait pour objectifs de permettre aux adolescents de : ○ Comprendre les principes de base de la gestion d'une petite activité économique ; ○ Tenir un suivi simplifié des recettes et des dépenses ; ○ Développer une culture de l'épargne ; ○ Réinvestir une partie des bénéfices dans leur activité ; ○ Distinguer les dépenses nécessaires des dépenses non prioritaires afin de favoriser la pérennité de leur activité

4ème étape : Organisation de l'accompagnement technique et mise en œuvre de l'activité

Afin d'assurer un accompagnement de proximité, un technicien agricole diplômé de l'École agricole de Mbanza-Ngungu (province du Kongo Central) et résidant à proximité du site a été recruté comme consultant. Sa présence régulière auprès des adolescents a constitué un facteur déterminant dans la réussite de l'activité.

Rôle du technicien agricole

En lien avec l'équipe du BNCE RD Congo	*Auprès des adolescents*
Le technicien avait pour mission de : ○ S'approprier les objectifs et l'approche du projet ; ○ Analyser le profil, le niveau et les besoins de chaque adolescent afin d'adapter son accompagnement ; ○ Assurer un suivi technique régulier ; ○ Transmettre au BNCE RD Congo des rapports périodiques sur l'évolution des activités et les progrès de chaque bénéficiaire.	Le technicien assurait notamment : ○ La planification des activités agricoles ; ○ Le suivi technique régulier sur le site ; ○ L'accompagnement des différentes étapes de production (préparation des plates-bandes, fertilisation, semis, entretien et récolte) ; ○ L'organisation de réunions régulières avec les enfants afin d'identifier les difficultés rencontrées et de rechercher collectivement des solutions ; ○ La formulation de conseils techniques et de propositions d'adaptation des cultures lorsque cela s'avérait nécessaire.

B. Mise en œuvre

Organisation du travail agricole

- Chaque adolescent s'est vu attribuer une parcelle individuelle composée de cinq plates-bandes. (de 1,5 à 2 m de largeur sur 4 à 5 m de longueur)
- L'activité suivait les principales étapes ci-après :

Étape	Charge de travail indicative
Labour, désherbage et préparation des plates-bandes	Environ 15 matinées
Apport de fumier ou de compost	Environ 2 matinées
Semis	Environ 2 matinées
Entretien (arrosage, désherbage, suivi des cultures)	Quotidien selon les besoins
Récolte	Environ 2 matinées

Le temps nécessaire variait naturellement selon les capacités physiques et le niveau d'autonomie de chaque adolescent.

Choix des cultures

L'analyse du marché réalisée au démarrage du projet a montré que les légumes-fruits présentaient un meilleur potentiel économique que les autres cultures maraîchères.
Toutefois, afin de répondre à la fois aux besoins immédiats des adolescents et à leur autonomie future, deux catégories de cultures ont été privilégiées :

- **Des cultures à cycle court** (amarante, oseille), permettant de générer rapidement des revenus destinés à couvrir certains besoins essentiels ;
- **Des cultures à cycle plus long** (aubergine, concombre), offrant une meilleure rentabilité et favorisant l'épargne ainsi que le réinvestissement dans l'activité.

Cette combinaison a permis de concilier revenus immédiats et vision à plus long terme.

Commercialisation des produits

Après échange avec les enfants, la vente des récoltes était organisée directement sur le site de production.

Le BNCE RD Congo accompagnait les adolescents en :

- Identifiant à l'avance des commerçantes susceptibles d'acheter les produits ;
- Suivant régulièrement les prix pratiqués sur les marchés afin d'appuyer les négociations ;
- Conseillant les bénéficiaires sur le conditionnement des récoltes (vente en bottes ou en sacs) afin de limiter les coûts de transport.

Pour garantir une répartition équitable des revenus, le technicien agricole assurait un suivi quotidien du travail réalisé par chaque adolescent. Afin d'éviter des frustrations, les recettes étaient ensuite réparties en fonction de la contribution de chacun, selon des critères expliqués et connus de tous (nombre d'heures prestées, nombre de plates-bandes utilisées).

À plus long terme, deux pistes de commercialisation avaient été envisagées :

- Faciliter le transport des récoltes vers les grands marchés de Kinshasa afin d'obtenir de meilleurs prix ;
- Accompagner progressivement les adolescents vers une intégration au sein d'une coopérative maraîchère déjà implantée, afin de bénéficier de circuits de commercialisation plus performants.

Organisation du suivi

Le dispositif reposait sur un accompagnement rapproché.

Acteur	Fréquence	Principales missions
Agent communautaire du BNCE RD Congo	Mercredi et vendredi (durant les trois premiers mois)	Suivi individuel et collectif, évaluation de la progression, accompagnement social
Technicien agricole	Lundi et vendredi	Coaching technique, conseils agricoles, résolution des difficultés
Adolescents	Lundi, mercredi et vendredi (8 h – 12 h)	Réalisation des activités agricoles

Outils mis à la disposition des enfants

- Fiches explicatives : sur le dressage des plates-bandes, sur le semis, sur l'entretien
- Outils de travail :
  - Equipement individuel : 1 machette, 1 houe, 1 bèche, 1 arrosoir, 1 râteau, 1casque, 1 paire de bottes, 1salopette
  - Equipement collectif : semences, 1 brouette, 1 pulvérisateur, 1 motopompe

C. Résultat

Au cours du projet, les ventes réalisées ont généré un chiffre d'affaires total de **1 014 USD**, soit une moyenne de **31 USD par mois (33 mois)**. Réparti entre les 5 bénéficiaires, ce revenu représentait environ **6 USD par enfant et par mois**. Si cette activité n'a pas atteint la rentabilité attendue au regard des investissements réalisés (location du terrain, semences et intrants), elle a produit des effets positifs sur le plan éducatif. Les adolescents ont développé une culture du travail, acquis des compétences techniques et compris l'importance d'un revenu issu d'une

activité régulière. Ils bénéficiaient également chaque semaine de légumes destinés à l'alimentation de leur famille.
Les difficultés liées à l'éloignement du site (1 h 30 de marche) et aux revenus limités ont conduit **10 des 15 jeunes** à abandonner progressivement l'activité. Parmi eux, cinq se sont orientés vers le cassage de pierres, deux ont repris leur scolarité et trois n'ont plus pu être suivis. En revanche, les **cinq jeunes** (33%) restés dans le projet ont renforcé leur résilience, leur engagement et leur autonomie. Soutenus par leurs familles, ils ont poursuivi l'activité jusqu'à la fin du projet. Les missions de suivi ont confirmé la poursuite de leur activité

D. Défis rencontrés dans la mise en œuvre

La mise en œuvre des AGR agricoles a permis d'identifier plusieurs contraintes ayant influencé l'engagement des adolescents et l'organisation des activités.

- **L'éloignement du site agricole** : situé à environ 1 h 30 de marche des domiciles des bénéficiaires, le site nécessitait des déplacements quotidiens à pied. Cette contrainte a entraîné une fatigue importante chez certains adolescents et a eu un impact sur leur assiduité et leur rendement.
- **La pression économique des ménages** : confrontés à des besoins financiers immédiats, certains adolescents ont préféré se tourner vers des activités procurant un revenu journalier, comme le cassage et la vente de pierres (moellons) ou le travail dans les restaurants de fortune installés à proximité des carrières, au détriment d'une activité agricole dont les revenus étaient différés.
- **La difficulté d'un travail individuel :** Après deux mois de maraîchage, des écarts importants d'investissement et de résultats sont apparus entre les adolescents. À leur demande, le fonctionnement individuel a été remplacé par une organisation collective avec une répartition des tâches. Cette évolution a favorisé une meilleure dynamique de groupe, renforcé l'entraide et accru l'engagement des bénéficiaires.
- **La sécurisation des équipements et des intrants** : l'absence d'espace de stockage sécurisé sur le site a constitué une difficulté au démarrage. Les équipements ont d'abord été entreposés chez le chef coutumier avant qu'un abri ne soit construit pour assurer leur protection.
- **Le coût élevé du suivi technique** : la distance entre le site agricole et le centre-ville a engendré des coûts importants de transport et de carburant pour permettre les deux à trois missions hebdomadaires de supervision réalisées par les équipes du BNCE RD Congo.

II. Expérience des AGR commerciales

A. Méthodologie

Les deuxième et troisième cohortes ont été accompagnées vers des activités génératrices de revenus (AGR) relevant du commerce et des services, conformément aux aspirations, aux compétences et aux projets de vie des adolescents.
En amont de leur installation, les jeunes avaient bénéficié d'un accompagnement psychosocial à travers les ateliers de résilience, les séances de psychoéducation et, lorsque cela était pertinent, les activités de parentalité responsable. Ces différentes approches ont permis de renforcer leur confiance en eux, leur capacité à se projeter dans l'avenir et leur préparation à l'exercice d'une activité économique.

Critères de sélection

Les critères retenus pour intégrer les bénéficiaires dans ces AGR reposaient sur ceux appliqués lors de la première cohorte, auxquels s'ajoutaient plusieurs conditions spécifiques :

- Savoir lire, écrire et effectuer des calculs simples ;
- Vivre dans un environnement familial favorable ;
- Bénéficier de l'implication des parents ou des responsables légaux dans le projet d'insertion.

Formation préalable à l'installation

Avant le démarrage de leur activité, les adolescents ont bénéficié d'une formation portant sur les principales dimensions de la création et de la gestion d'une AGR.
Les séances ont abordé notamment :

- Les concepts fondamentaux liés aux activités génératrices de revenus ;
- L'identification des opportunités économiques locales et des filières porteuses, en fonction des compétences et des aspirations des jeunes ;
- Les étapes de création d'une AGR durable, depuis l'identification du projet jusqu'au choix éclairé de l'activité ;
- Les principes de gestion d'une AGR (planification, gestion des dépenses, transparence financière, utilisation appropriée des équipements et anticipation des risques) ;
- Les principales difficultés rencontrées par les jeunes entrepreneurs et les stratégies permettant d'y faire face.

B. Accompagnement et suivi des AGR

Au-delà de la formation initiale, un accompagnement individualisé a été assuré afin de soutenir les adolescents dans le développement de leur activité.
Le suivi portait notamment sur :

- Vérifier la mise en œuvre des recommandations formulées lors des visites précédentes ;
- Accompagner les bénéficiaires dans l'utilisation des outils de gestion et les aider à les compléter lorsque cela était nécessaire ;
- Évaluer régulièrement l'évolution de l'activité et les possibilités de développement ;
- Renforcer les compétences entrepreneuriales, notamment en matière de négociation, de gestion de la clientèle et de prévention des situations de dépendance (par exemple, apprendre à refuser certains cadeaux ou avantages susceptibles de compromettre l'autonomie de l'activité) ;
- Identifier les difficultés rencontrées et rechercher, avec les jeunes, des solutions adaptées ;
- Analyser les facteurs familiaux susceptibles de freiner le développement de l'activité.

Le suivi était particulièrement rapproché durant les premières semaines d'installation, période au cours de laquelle les risques d'abandon ou de difficultés étaient les plus importants. Sa fréquence diminuait progressivement à mesure que les adolescents gagnaient en autonomie.

Par ailleurs, si la formation a principalement porté sur la création et la gestion des AGR, les bénéficiaires ont également été sensibilisés à l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement, notamment à travers la réduction des déchets liés à leurs activités commerciales.

C. Résultat

Au cours du projet, 30 enfants ont été accompagnés dans la mise en place d'AGR dans les secteurs du commerce et des services. Les 15 autres bénéficiaires ont été orientés vers des activités agro-pastorales, présentées dans la section précédente.
À la clôture du projet, 13 des 30 adolescents (43 %) poursuivaient toujours leur activité, répartie comme suit :

- 4 cabines téléphoniques ;
- 3 commerces de produits en plastique ;
- 2 commerces de mèches ;
- 2 commerces de vêtements ;
- 1 commerce d'alimentation générale ;
- 1 salon de coiffure pour hommes.

Les revenus journaliers générés varient entre 12 000 et 25 000 FC (environ 5 à 10 USD), tandis que leur capacité d'épargne est estimée entre 1 et 4 USD par jour.

Ces revenus permettent aux adolescents de couvrir leurs besoins quotidiens et, dans certains cas, de contribuer aux dépenses du ménage. Cette participation renforce leur autonomie, améliore leur estime de soi et valorise leur place au sein de leur famille.

D. Défis rencontrés

Malgré ces résultats encourageants, plusieurs facteurs continuent de fragiliser la pérennité des AGR:

- La fluctuation des prix des marchandises sur les marchés locaux, qui affecte la rentabilité des activités ;
- La forte concurrence du secteur informel, où la multiplication des petits points de vente réduit les débouchés commerciaux ;
- La précarité économique des ménages, qui limite leur capacité à soutenir les activités des adolescents et les conduit parfois à solliciter une partie des revenus générés pour répondre aux besoins familiaux.

III. Analyse comparative des deux approches d'AGR

L'expérience menée dans le cadre du projet EsB3 a permis de tester deux modalités d'accompagnement vers l'autonomie économique des enfants en conflit avec la loi : les **AGR agricoles** et les **AGR de commerce et de services**. Ces deux approches poursuivaient le même objectif de réinsertion, mais ont produit des résultats différents.

L'expérience met également en évidence des différences entre les deux types d'AGR expérimentés. Les **AGR agricoles** (33 % de maintien, incluant des enfants de la communauté) constituent un excellent support éducatif : Elles ont permis aux adolescents d'acquérir des compétences techniques, de développer une culture du travail, de renforcer leur persévérance et de contribuer à la sécurité alimentaire de leur famille grâce aux récoltes rapportées à domicile. Elles ont également favorisé la cohésion du groupe. En revanche, cette approche a présenté plusieurs limites. La distance importante entre les domiciles et le site agricole, les déplacements quotidiens à pied, les revenus différés et la faible rentabilité économique au regard des investissements ont entraîné un désengagement progressif d'une partie des bénéficiaires.

À l'inverse, les **AGR de commerce et de services** (43 % de maintien des enfants en conflit avec la loi) répondent davantage aux aspirations des jeunes et aux réalités économiques urbaines. Elles offrent des revenus plus rapides, nécessitent moins de déplacements et permettent aux jeunes de répondre plus rapidement à leurs besoins quotidiens. Toutefois, leur réussite dépend fortement d'un accompagnement régulier, du développement des compétences entrepreneuriales et de l'implication des familles.

L'expérience montre ainsi qu'aucune approche n'est universellement adaptée. Le choix de l'AGR doit être fondé sur le projet de vie du jeune, ses compétences, son environnement familial et les opportunités économiques locales.

Tableau comparatif entre les deux types d'AGR

AGR agricoles	AGR commerce/services
Développent les compétences techniques	Développent les compétences entrepreneuriales
Revenus différés	Revenus plus rapides
Forte valeur éducative	Plus motivantes pour les jeunes
Contraintes logistiques importantes	Peu de contraintes de déplacement
Peu rentables économiquement	Meilleure rentabilité
Contribution à la sécurité alimentaire	Contribution directe aux revenus

L'expérience montre que les AGR agricoles constituent un excellent outil éducatif et de socialisation, mais répondent moins bien aux attentes économiques immédiates des enfants en conflit avec la loi. À l'inverse, les AGR commerciales apparaissent mieux adaptées à leurs aspirations et aux réalités économiques urbaines, tout en nécessitant un accompagnement technique, psychosocial et familial soutenu pour assurer leur pérennité

Conclusion : Enseignements et recommandations

Cette expérience confirme que les AGR peuvent constituer un outil pertinent de réinsertion socioéconomique lorsqu'elles s'inscrivent dans un accompagnement global de l'enfant, combinant préparation psychosociale, implication de la famille, renforcement des compétences et suivi individualisé.
Plusieurs enseignements peuvent être dégagés :

- Associer systématiquement les adolescents au choix de l'AGR, en tenant compte de leurs aspirations, de leurs compétences, de leur projet de vie et des opportunités économiques locales ;
- Préparer les jeunes avant leur installation à travers des activités de résilience, de psychoéducation et, lorsque cela est nécessaire, de parentalité responsable ;
- Impliquer les familles tout au long du parcours afin de créer un environnement favorable à la réussite de l'activité et de limiter les risques d'abandon ;
- Prendre en compte la situation socioéconomique des ménages, les besoins financiers immédiats pouvant conduire les adolescents à privilégier des activités générant des revenus rapides au détriment d'investissements plus rentables à moyen terme ;
- Assurer un accompagnement technique, psychosocial et entrepreneurial rapproché, en particulier durant les premiers mois d'activité, jusqu'à l'autonomisation progressive du jeune ;
- Privilégier, lorsque cela est pertinent, une organisation collective du travail afin de renforcer l'entraide, la motivation et la responsabilisation des bénéficiaires.

Cette expérience confirme ainsi que le choix de l'activité génératrice de revenus doit être individualisé. Il doit être fondé sur le profil du jeune, son niveau d'autonomie, son projet de vie, son environnement familial et les opportunités économiques locales, plutôt que sur un modèle unique.
Enfin, cette capitalisation conduit également à réinterroger les approches développées lors des précédentes phases du projet. Les formations professionnelles mises en œuvre dans le cadre des projets **EsB1** et **EsB2**, reposant sur un apprentissage auprès d'un artisan formateur, semblent particulièrement adaptées au profil des enfants en conflit avec la loi les plus vulnérables. Bien que plus coûteuse et nécessitant un accompagnement plus long avant l'accès à l'autonomie, cette approche offre un encadrement quotidien, un apprentissage progressif et une insertion professionnelle généralement plus durable.

L'expérience du BNCE RD Congo montre ainsi qu'il n'existe pas de modèle unique de réinsertion économique. Les formations professionnelles, les AGR agricoles et les AGR de commerce et de services sont des approches complémentaires, dont le choix doit être guidé par les besoins, les capacités et le projet de vie de chaque jeune.